

Saint-Pierre, le 20 juin 2025

## AVIS AUX USAGERS DU PORT N°05/2025

Dans le cadre des festivités de l'été, il est demandé aux usagers du port de Saint-Pierre de bien vouloir libérer le parking de l'école de voile municipale **au plus tard durant le week-end**, afin de permettre l'installation d'un chapiteau à partir de ce **lundi 23 juin 2025**.

Le chapiteau restera en place jusqu'au 15 juillet, période durant laquelle le stationnement restera indisponible.

La Capitainerie du Port vous remercie de votre compréhension.

La Capitainerie du Port de Saint-Pierre et Miquelon.

